





n° 38 du 12.11.2025

SOMMAIRE

Généralités

- Subventions tracteurs électriques
- SITEVI

Viticulture

· Agenda des manifestations

Œnologie

Plateforme pour l'analyse des résidus de PPH

GÉNÉRALITÉS

SUBVENTIONS TRACTEURS ÉLECTRIQUES

Les tracteurs à moteur électrique acquis entre 2025 et 2028 font l'objet d'un soutien à hauteur de 100.-/kW de contribution fédérale et du même montant de contribution cantonale complété des 25% de part communale (en tout 225.-/kW, pas de crédit pour les achats individuels).

Le soutien est limité aux véhicules de > 30 kW, immatriculés et une prise en compte proportionnelle peut être effectuée pour les véhicules à moteurs électrique et à combustion.

Renseignements et informations complémentaires auprès de sca-oas@admin.vs.ch.

SITEVI

Le salon international des filières viticole, vinicole, arboricole et oléicole se déroulera du **25 au 27 novembre 2025 à Montpellier**. Des ateliers animés par des experts permettront d'aborder les enjeux des différentes filières, de découvrir les tendances et solutions innovantes, et d'échanger autour de problématiques concrètes. Pour plus d'informations : SITEVI

Il est possible d'obtenir un badge d'entrée gratuit via la CCI France-Suisse en suivant ce lien.

VITICULTURE

AGENDA DES MANIFESTATIONS

Santé et sécurité en viticulture

Un après-midi pour mieux comprendre et gérer les risques au vignoble!

Au programme : rappel du cadre légal, bonnes pratiques avec les équipements de protection et gestes pour prévenir les troubles musculosquelettiques pour protéger votre santé et celle de votre équipe.

Formation reconnue agriTOP agritop

Date et horaire: mercredi 3 décembre 2025, de 14h00 à 17h15

Lieu: École d'Agriculture de Châteauneuf **Intervenants**: ingénieurs de sécurité SUVA Délai d'inscription: vendredi 28 novembre

Inscriptions: https://rapsca-pub.apps.vs.ch/RAP/guest?APP=SCA



ŒNOLOGIE

PLATEFORME POUR L'ANALYSE DES RÉSIDUS DE PRODUITS PHYTOSANITAIRES (PPH) **DANS LES VINS**

Nous rappelons que la plateforme pour l'analyse des résidus de PPh dans les vins est dès lors assurée logistiquement par le laboratoire de l'Office de la vigne et du vin du Valais en lieu et place de la station viticole de Neuchâtel. Les échantillons devront y être remis avant les échéances (15 novembre, 15 février, 15 mai), en complément du formulaire disponible sur vitiswiss.ch (les plans de traitement ne sont plus requis).

Service cantonal de l'agriculture